

1789-1792

Le révolutionnaire

François de La Rochefoucauld entre dans l'Histoire lors de la Révolution française. Mais son rêve déçu de monarchie constitutionnelle le conduit à l'exil en 1792, à 45 ans.

Grand maître de la garde-robe du roi, François de La Rochefoucauld réveille Louis XVI en ce matin du 15 juillet 1789. Le roi l'interroge : «Mais c'est donc une révolte ?» «Non, Sire, répond-il, c'est une révolution !» Visionnaire, notre Duc a déjà conscience de vivre une époque charnière. Il entre également dans l'Histoire en présidant l'Assemblée constituante cet été-là. En effet, il est élu le 18 juillet au premier tour avec près de 200 voix de plus que celles portées sur son cousin Louis Alexandre. Son mandat ne dura que trois semaines, mais quelles semaines ! Il est proche du marquis de La Fayette, qui vient d'être élu à la tête de la Garde nationale, milice formée par des milliers de citoyens. Après avoir fait démolir la Bastille, remis au roi la cocarde tricolore, La Fayette met en œuvre les ravitaillements nécessaires au maintien de l'ordre public dans Paris. Le 3 août, à la fin de son mandat, aux députés qui déclarent être «les vrais enfants de l'Église catholique», François de La Rochefoucauld répond : «Il ne s'agit plus ici de question de religion.»

De la liberté de la presse

Le 5 août 1789, c'est à nouveau lui qui informe le roi de la décision qui a été prise durant la nuit d'abolir les privilèges. À l'Assemblée, il propose de marquer solennellement l'union du roi et des représentants de la nation. Il fera frapper une médaille historique, sur laquelle est écrit : «Abandon des privilèges, Louis XVI, restaurateur de la liberté française.» Il participe activement, avec son cousin Louis Alexandre à la rédaction de la Déclaration des droits de l'Homme et du citoyen, adoptée le 26 août. Et c'est le duc de La Rochefoucauld lui-même qui rédige l'article XI, fondateur de la

liberté de la presse. Il défend le principe d'une monarchie constitutionnelle avec un exécutif fort. Il prône le veto absolu, qui empêcherait les parlementaires de voter contre une loi royale. Mais c'est à plus de 65 % que l'Assemblée vote pour le veto suspensif, qui permet de suspendre la loi tant qu'un accord n'est pas trouvé. Prenant un peu de distance, alors qu'en octobre le roi quitte Versailles, La Rochefoucauld anime le futur club des Jacobins.



Le duc de Liancourt a été président de l'Assemblée constituante du 18 juillet au 3 août 1789.

Une vision sociale pleinement assumée

Fin janvier 1790, fidèle à ses convictions, il revient à l'Assemblée présider le comité de Mendicité. Dès sa première intervention, il déclare : «Presque toutes les vertus humaines sont fondées sur la bienveillance réciproque et elles sont toutes à encourager dans un empire qui ne veut plus être conduit que par la justice et les lois.»

Le Duc travaille comme un vrai ministre des Affaires sociales. Pendant plus de deux ans, François de La Rochefoucauld présente à l'Assemblée un nombre impressionnant de rapports sur les hôpitaux, le secours aux indigents, la prise en charge par le Trésor public de l'hospice des Enfants-Trouvés ou des dépôts de mendicité (mi-hospices mi-prisons). Il encourage le travail plus que l'assistance («La société doit à tous ses membres de la subsistance ou du travail. S'ils sont malades, on doit les secourir. Mais c'est en donnant du travail à ceux qui n'en ont pas qu'on détruira la mendicité») et plaide pour la suppression du supplice de la corde.

Le 20 juin 1791, la fuite du roi, arrêté à Varennes, le surprend désagréablement. Le rétablissement de celui-ci dans ses fonctions provoque la scission du club des Jacobins en juillet. Défendant l'autorité royale afin de «terminer la Révolution», La Rochefoucauld et ses amis fondent le club des Feuillants.





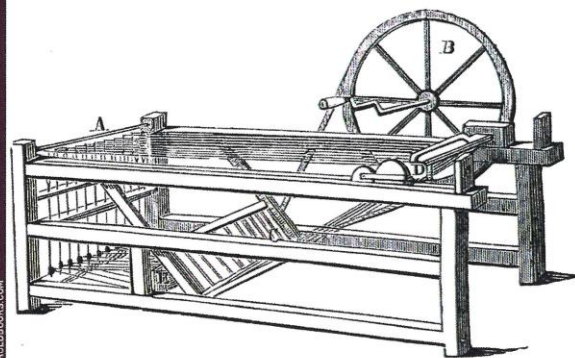
La Déclaration des droits de l'Homme et du citoyen. Le duc de Liancourt et son cousin Louis Alexandre participent activement à sa rédaction. Ce dernier rédigera l'article XI, fondateur de la liberté de la presse.

Vers la fin de l'année, divisé sur la question de la guerre, le club s'affaiblit et, réaliste, François de La Rochefoucauld sait ruinés ses espoirs de monarchie constitutionnelle. Il quitte l'Assemblée à la dissolution de la Constituante le 30 décembre 1791.

Le roi et moi

Début 1792, François de La Rochefoucauld reprend du service dans l'armée comme maréchal de camp. Après la déclaration de guerre au roi de Bohême et de Hongrie, en avril, il se fait nommer à Rouen — la région est encore peu touchée par les excès de la Révolution. Choqué par l'invasion du palais des Tuileries par les sans-culottes, action menée à l'initiative des Girondins le 20 juin 1792, le nouveau lieutenant général de Normandie monte alors le projet risqué d'exfiltrer le roi à Rouen. Très dévoué, il mobilise une part importante de sa fortune et, le 10 août, charge son fils aîné d'escorter la famille royale. Mais deux éléments font capoter l'affaire : une certaine hostilité de la garde nationale de Rouen, qui ébruite le projet ; et l'indécision du roi et de Marie-Antoinette, qui accordent une plus grande confiance à leurs amis des armées étrangères — la reine ne veut rien «devoir aux révolutionnaires» parmi lesquels elle classe Liancourt.

S'opposant à l'Assemblée, la Commune de Paris prend, ce 10 août, les Tuileries, sonnante la fin de la monarchie constitutionnelle. Dénoncé, accusé à tort de trahison pour conspiration avec l'ennemi



Métier à filer le coton dit «mule jenny» (ou jeannette en français), mis au point par le tisserand britannique Samuel Crompton en 1779. François de La Rochefoucauld, très au fait des progrès de l'industrie textile outre-Manche, s'en procurera plus d'une vingtaine pour faire tourner sa première filature, ouverte à Liancourt (Oise) en 1791.

Dans la locomotive de la révolution industrielle

Durant la Constituante, notre Duc loge principalement à Paris, aux Tuileries, dans le pavillon de Marsan, où il reçoit beaucoup, puis, à la mi-1791, en son hôtel d'Estissac, rue de Varenne. Il ne délaisse nullement Liancourt qu'il développe avec le concours de deux collaborateurs zélés : son secrétaire particulier, le jeune Charles de Lacretelle, et son ami, Maximilien Lazowski, précepteur de ses fils. Il amène son domaine à son apogée en 1792. À Bailleval, il lance avec Lazowski des travaux d'agronomie innovants⁽¹⁾. Pour sa chère École des enfants de l'armée, il s'appuie sur le capitaine Morieux, commandant de l'École, et le fidèle Lardinois, père du «premier» gadzarts⁽²⁾. À la même époque, déjà de plain-pied dans la révolution industrielle, née dix ans plus tôt

outre-Manche, il lance ses premières manufactures. Il y fixe des objectifs de productivité et de qualité sans oublier sa responsabilité sociale : le président du comité de Mendicité se devait d'être un patron exemplaire. Au nord de Liancourt-Les Belles Eaux, il installe une machine hydraulique alimentée par une partie de l'énergie excédentaire des eaux des nombreux jets et cascades. Elle donne sa puissance motrice à la première filature de coton et ses 24 mules jenny⁽³⁾ ainsi qu'à la toute première manufacture de cartes française. Les meilleurs spécialistes britanniques sont recrutés pour diriger ces usines à la main-d'œuvre liancourtoise. ■

⁽¹⁾ Lire AMMag de juin-juillet 2018, p. 60.

⁽²⁾ Lire AMMag de février 2017, p. 64.

⁽³⁾ Machines à filer du Britannique Samuel Crompton créées en 1779.

autrichien, François de La Rochefoucauld sauve sa vie en fuyant la France. Le 18 août, à 45 ans, il embarque en clandestin dans une barque de pêcheurs du Crotoy, en baie de Somme, vers l'Angleterre. Il ne retrouvera son pays que sept ans plus tard. ■

Michel Mignot (Cl. 60)

Sources et références : «Livres d'or» et archives de la Fondation AM ; AMMag ; «La Rochefoucauld-Liancourt et l'Impossible Recherche du juste milieu», article signé par Jean-Luc Chappey, de l'université de Paris 1 ; membre du comité scientifique pour l'exposition qui sera consacrée cet automne au duc au château de La Roche-Guyon.